



L a crise du BTP se confirme en 2009

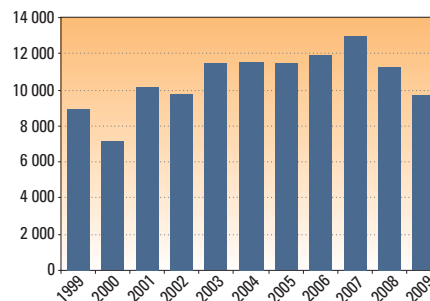
Depuis octobre 2008, le secteur de la construction à La Réunion subit de plein fouet une crise majeure dont les origines sont aussi diverses que la chute de la défiscalisation immobilière, le recul de la commande publique ou l'arrêt des grands chantiers de travaux publics, mais aussi la crise économique et financière mondiale.

Le bâtiment en attente de défiscalisation

En matière de bâtiment, la production de logements privés a trouvé ses limites. Remise en cause, la défiscalisation par la loi Girardin n'a pas encore trouvé de relais avec la Lodeom votée en mai 2009, dont les décrets d'application sont parus en décembre. La promotion privée qui assurait auparavant l'essentiel de la production a été considérablement réduite et de nombreuses opérations prévues n'ont pas été réalisées. Seul le logement social semble profiter de ce retournement, sans pour autant compenser les effets négatifs en volume.



Visas de conformité électrique depuis 1999



Source : Consuel

Au total, un peu plus de 9 700 logements ont été livrés en 2009 avec un visa de conformité électrique du Consuel. Ce chiffre, en repli de 14 % par rapport à celui de 2008, confirme le recul du marché immobilier réunionnais.

La construction non résidentielle, qui constituait un autre élément moteur de l'activité, a souffert de l'achèvement d'opérations importantes fin 2008, tels que la prison de Domenjod et les centres de formations professionnelles. Mais ce sont aussi les décisions politiques, qui ont suivi le renouvellement électoral, qui ont décalé voire stoppé des projets d'envergure (pôle Océan, Zénith...). Toutefois, plusieurs chantiers notamment dans le domaine de la santé, avec le centre hospitalier Sud Réunion et le pôle sanitaire Est, ont apporté une part non négligeable d'activité aux entreprises de bâtiment.

Enfin, en matière de travaux publics, la livraison de grands chantiers n'a fait qu'entériner la chute d'une activité déjà affaiblie par ailleurs. Avec la mise en service de la Route des Tamarins et l'achèvement de l'extension du Port Est, ce sont 1 000 à 2 000 salariés qui ont cessé leur contrat. L'activité

du génie civil a été en partie préservée avec le lancement des nouvelles stations d'épuration et des investissements sur les réseaux d'assainissement ou d'eau potable.

L'industrie du ciment a davantage souffert que le secteur en général. Avec 325 milliers de tonnes de ciment et clinker en 2009, les importations ont fortement chuté de 33 % en quantité et de 30 % en valeur, en lien direct avec la livraison des principaux ouvrages d'art de la Route des Tamarins et l'arrêt dans le gros œuvre du bâtiment.

Face à cet affaissement général, l'État a apporté son soutien avec une traduction locale du Plan de Relance national, incluant le Fonds de compensation de la TVA, à hauteur de 91 millions d'euros, et les chantiers de la relance, pour un montant de subventions de 36,4 millions d'euros affectés aux travaux. De leur côté, les collectivités ont constaté une réduction de leurs recettes principalement issues de l'octroi de mer qui conditionnent leur niveau d'investissement.

Au final, l'année 2009 se solde par un net recul du chiffre d'affaires du BTP. La production estimée devrait se situer aux alentours de 1,45 milliards d'euros, soit 30 % de moins qu'en 2008.

Des coûts de construction en baisse

La contraction de l'activité économique du BTP s'accompagne d'une importante diminution des coûts de construction, mesurés par les index¹ de prix bâtiment et TP locaux. Les valeurs publiées en décembre 2009 atteignent :

- 126,6 pour l'index BTR 01, soit - 5,3 % sur 12 mois.
- 176,1 pour l'index TPR 01, soit - 6,5 % en un an.

Ces progressions prennent en compte l'évolution des salaires et les variations des prix des matériels et matériaux.

¹ Les index BT et TP locaux sont calculés par la DDE sur une base 100 en mars 2004 pour les premiers et janvier 1995 pour les seconds.

L'emploi moins atteint que l'activité

L'évolution de l'activité se traduit dans celle des effectifs salariés. Toutefois, en appliquant les ratios habituels de productivité, leur niveau aurait dû être bien en deçà de ce qui est constaté. Il semble qu'il y ait eu de la part des professionnels une mobilisation du plan de soutien à l'emploi avec une stratégie orientée vers la formation plutôt que vers le licenciement.

L'effectif salarié, recensé par la Caisse des congés payés du BTP, a connu une chute spectaculaire dès octobre 2008, qui s'est accentuée de manière continue en 2009. À fin décembre 2009, le secteur comptait 17 730 salariés. Par rapport au plus haut de septembre 2008, ce sont 7 000 salariés qui ont perdu leur emploi. En moyenne annuelle, 19 740 salariés travaillent dans le BTP en 2009 après 23 880 en 2008.

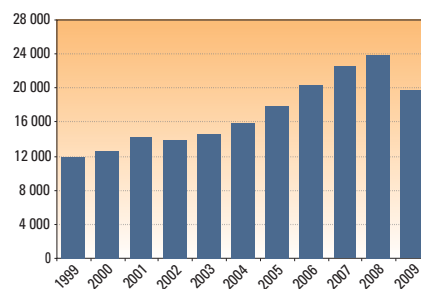
Au-delà de l'arrêt des grands chantiers de travaux publics, ce sont surtout les réductions de commandes dans le bâtiment qui affectent les ressources en main-d'œuvre. ■

Frédéric LORION, CERBTP

Jean-Luc ROUSSELOT

Direction départementale de l'équipement

Salariés du BTP depuis 1999



Source : Caisse de congés payés du BTP